

**Isabelle ANGER**

Architecte Diplômée d'Etat  
Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre

52 Rue Dupont des Loges

35000 RENNES

06 18 12 94 87

**contact@archibel.fr**

**www.archibel.fr**

Référence

1709TH

DOSSIER DE  
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

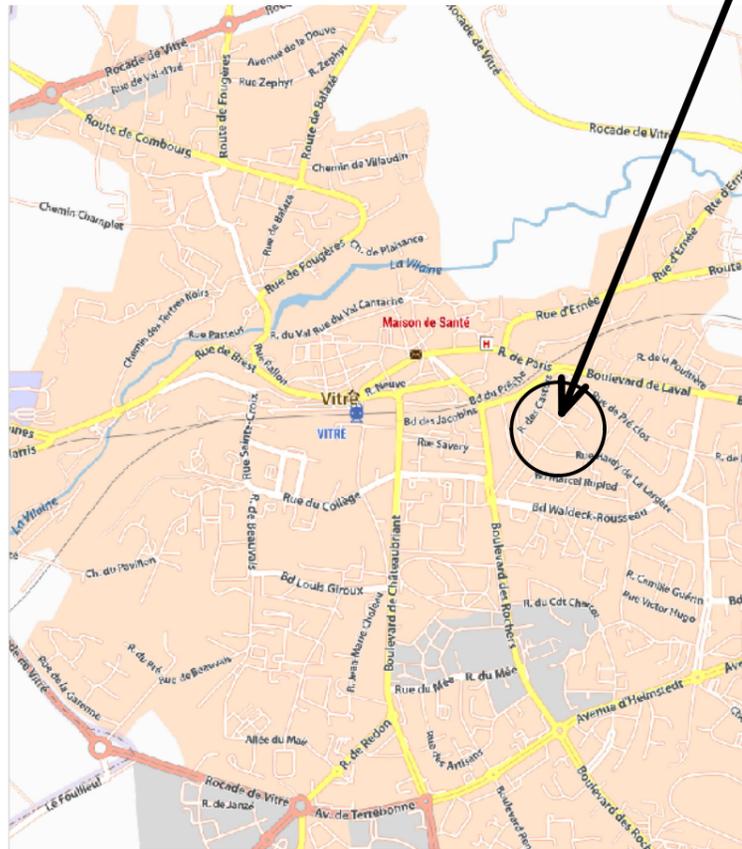
EXTENSION DE MAISON INDIVIDUELLE

MME Agnès DUVAL ET M. Clément THIBON  
9 RUE GEORGES GARREAU  
35500 VITRE



**Isabelle ANGER**  
Architecte Diplômée d'Etat  
Habilitation à la Maitrise d'Oeuvre

52 Rue Dupont des Loges  
35000 RENNES  
06 18 12 94 87  
contact@archibel.fr  
www.archibel.fr



**PROJET**

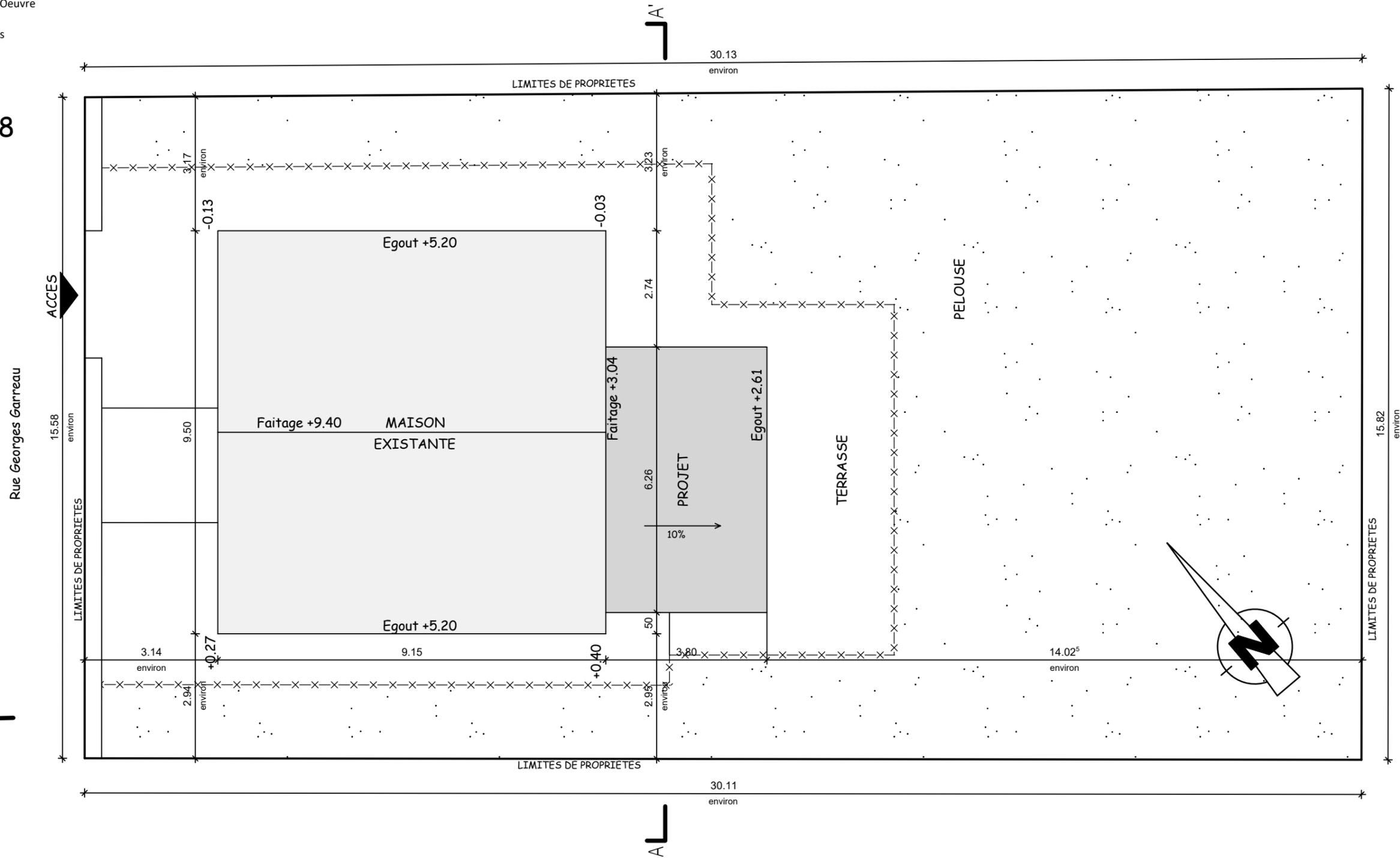


**Isabelle ANGER**  
Architecte Diplômée d'Etat  
Habilitation à la Maitrise d'Oeuvre

52 Rue Dupont des Loges  
35000 RENNES  
06 18 12 94 87  
contact@archibel.fr  
www.archibel.fr

**PCMI 8**  
A

**PCMI 7**  
A



**Isabelle ANGER**

Architecte Diplômée d'Etat  
Habilitée à la Maitrise d'Oeuvre

52 Rue Dupont des Loges  
35000 RENNES  
06 18 12 94 87  
contact@archibel.fr  
www.archibel.fr



**Isabelle ANGER**  
Architecte Diplômée d'Etat  
Habilitée à la Maîtrise d'Oeuvre

52 Rue Dupont des Loges  
35000 RENNES  
06 18 12 94 87  
contact@archibel.fr  
www.archibel.fr

## **1) Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords, indiquant les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants**

### **- Abords du terrain**

Le terrain se situe en zone urbaine de Vitré, rue Georges Garreau.  
Il s'insère dans un tissu urbain résidentiel composé de maisons individuelles qui se développent le long de cette rue.

### **- Etat initial du terrain**

Le terrain qui s'étend d'Ouest en Est, entre la rue et des terrains voisins.  
Le terrain est bâti d'une maison en maçonnerie enduite et de pierres, couverte de 2 versants en ardoises.  
Les espaces libres du terrain sont traités en allées en dalles et en jardin engazonné.  
La parcelle est partiellement bordée de haies décoratives et de clôtures grillagées.

## **2) Présentation du projet**

### **- Aménagement prévu pour le terrain**

Le terrain reste inchangé.

### **- Implantation, organisation, composition et volume prévus des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants.**

L'extension s'implante au Sud-Est de l'habitation existante.  
Son plan est simple, le volume sera de plain-pied et couvert en monopente.  
Le dessin des ouvertures est de forme contemporaine.

### **- Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain**

Aucune modification des espaces situés en limite de terrain n'est prévue. Les clôtures existantes seront conservées.

### **- Matériaux et couleurs des constructions**

L'extension s'harmonise avec le volume principal par un soubassement de pierres récupérées des démolitions.  
Elle est en ossature bois revêtu d'un bardage naturel type châtaigner. La toiture monopente de 10% sera en zinc quartz et comportera 2 verrières type CAST avec meneaux en trois parties.  
Les menuiseries sont en aluminium coloris gris RAL 2900.  
Le trumeau entre les deux baies est habillé en zinc quartz.

### **- Traitement des espaces libres, notamment des plantations**

Les espaces libres sont conservés en l'état.

### **- Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement**

L'accès à la nouvelle construction est existant.  
Il s'effectue depuis la rue par la cour et l'allée au Nord-Est.